



Photo Reine Côté -

Mobilisation laurentienne autour de la mobilité durable

Publié le 19/12/2025

Autrice : Reine côté

Les sept MRC de la grande région des Laurentides intègrent la nouvelle Table régionale de concertation en mobilité durable en vue d'optimiser le déploiement d'un plan d'action sur chacun de leurs territoires et de pérenniser du même coup leur développement économique.

C'est le 8 décembre qu'a été annoncée la création de cette nouvelle table de concertation qui réunira tous les décideurs reliés à la mobilité citoyenne, aux moyens de déplacement à bonifier, et qui inclut également les acteurs du milieu environnemental comme le Centre régional de l'environnement.

Parler de moyens de déplacement, c'est parler de mobilité active tout comme du transport collectif, ont indiqué d'entrée de jeu les initiateurs de cette grande tablée

régionale lors de la conférence de presse tenue à la Gare de Piedmont où s'étaient réunis les sept préfets des MRC laurentiennes.

« La région des Laurentides sera parmi les premières régions administratives du Québec disposant d'un plan de mobilité durable concerté pour réfléchir les déplacements selon les besoins réels des utilisateurs plutôt que les limites administratives des municipalités ou des MRC et nous en sommes très fiers », mentionne Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides.

Un budget de plus de 600 000 \$, obtenu grâce au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) et au soutien des sept (7) MRC de la région, de la ville de Mirabel et du CRE Laurentides, est prévu pour ce projet qui se déroulera jusqu'en 2028.

Disparité régionale

La réalité des Laurentides comporte cependant des défis particuliers, notamment en ce qui a trait à la disparité régionale, et ce, que ce soit en termes de densité de population, d'affichage sur les réseaux de transport actif, de réglementation ou d'infrastructures et de services disponibles. Cela complexifie donc la tâche des nombreux utilisateurs qui doivent se déplacer entre les limites administratives traditionnelles et qui se retrouvent, par exemple, face à une voie cyclable qui arrête brusquement, fait remarquer la direction du CRE Laurentides.

Le nouveau regroupement estime impératif d'offrir des alternatives à l'auto solo qui s'ancrent dans la réalité du territoire. « Des alternatives cohérentes pour permettre aux usagers de combiner les modes de transport pour se déplacer à l'extérieur des limites administratives à l'intérieur desquelles les services et les infrastructures sont réfléchis », soulignent les acteurs de la nouvelle table de concertation.

Des actions prioritaires ciblées seront bientôt dévoilées, promet-on. C'est qu'économie locale et facilité de déplacement sont désormais liées dans bien des villes, comme l'affirme le préfet de la MRC Rivière-du-Nord et maire de Saint-Colomban, Xavier-Antoine Lalande. « La mobilité est rendue un frein pour le développement économique en région. »

Diagnostic régional et actions rapides

Première étape : brosser un portrait régional à partir de la réalité de chacun des territoires pour élaborer un diagnostic. C'est que les besoins et les attentes diffèrent d'un territoire à l'autre. Alors que les municipalités au nord de Saint-Jérôme

souhaitent bonifier leur réseau cyclable, qui permettrait à leurs citoyens de se rendre à vélo au travail, les villes des MRC Thérèse-De Blainville, de Mirabel et de Deux-Montagnes visent davantage l'augmentation du nombre d'autobus et de la fréquence des passages.

Dans un deuxième temps, les acteurs de la table de concertation articuleront un plan d'action doté d'une stratégie visant à optimiser et à pérenniser l'offre à court, moyen et long terme. La table de concertation prévoit disposer d'une enveloppe budgétaire pour effectuer les premières étapes du plan d'action.

Puis, il y a des enjeux environnementaux qui s'ajoutent sur l'échiquier, comme le soulignait Philippe Roy, conseiller municipal de Saint-Hippolyte et qui siège à titre de président sur le conseil d'administration du Centre régional de l'environnement (CRE). « Il est primordial de s'arrimer entre les territoires et en fonction des besoins des citoyens. Il faut être innovant tout en offrant plusieurs alternatives. »

Les membres de la Table souhaitent agir rapidement et de façon concertée pour bonifier l'offre en mobilité durable sur le territoire des Laurentides afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population et particulièrement des usagers plus vulnérables, tels que les jeunes et les aînés. On entrevoit déjà les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux liés à l'amélioration de la mobilité durable à la suite du déploiement de ce plan d'action.

Dans la MRC Thérèse-De Blainville

Du côté des Basses-Laurentides, on priorise le développement du transport collectif. On se souviendra que les membres du Conseil des préfets et des élus de la Couronne Nord avaient fait, à l'automne 2024, des représentations auprès de Geneviève Guilbault, alors ministre des Transports du Québec, pour réclamer une meilleure répartition du financement du transport collectif régional et même sa gouvernance en mode régional de façon à pouvoir disposer de sa propre enveloppe budgétaire en fonction des besoins spécifiques au milieu.

Présente à l'événement, la préfète suppléante de la MRC Thérèse-De Blainville et mairesse de Rosemère, Marie-Élaine Pitre, a pour sa part, indiqué qu'elle souhaite bonifier le réseau cyclable dans sa municipalité, actuellement inefficace. « La piste cyclable sur le boulevard Curé-Labelle qui est non fonctionnelle tout comme celle sur le chemin de la Grande-Côte, ça, ce sont des enjeux majeurs que l'on veut adresser. Et je pense que de le faire d'une façon régionale, c'est la meilleure façon de faire avancer ces projets-là. »